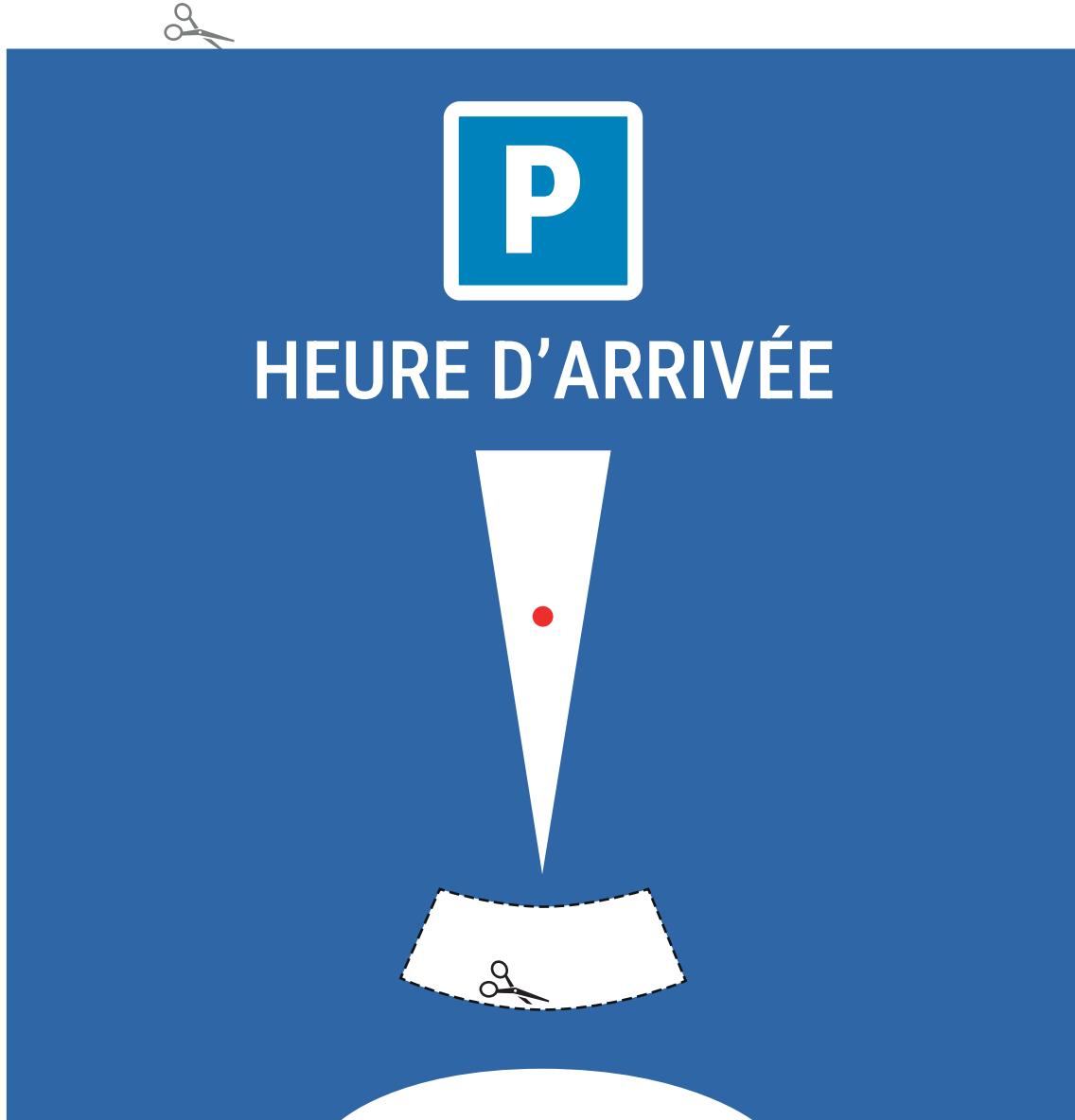


Fabriquez votre Disque de stationnement



Découvrir les avantages de nos offres Assurance Auto*

Rendez-vous en agence ou connectez-vous sur groupama.fr/contact



Appeler un conseiller **



Se faire rappeler



Envoyer un mail



Scanner le QRcode



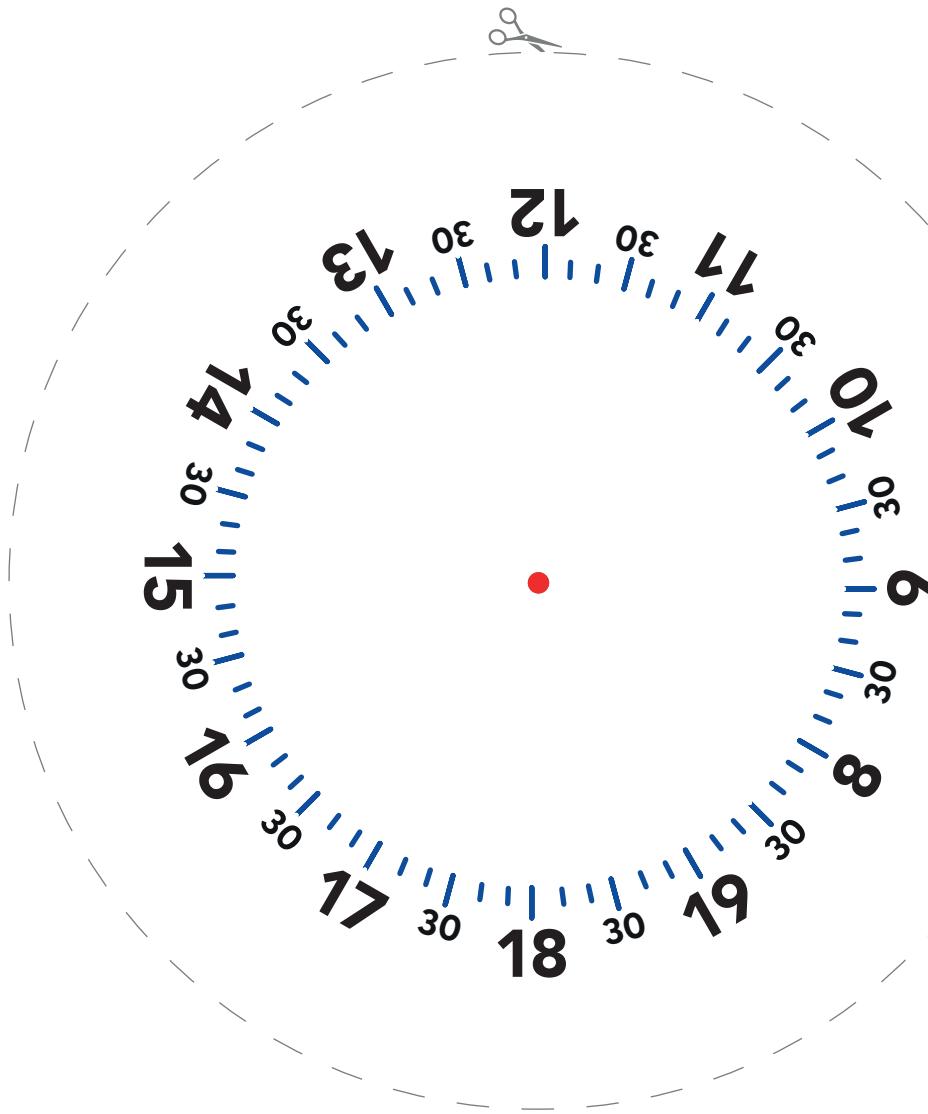
Votre fabrication en 5 minutes

Avec ce kit à imprimer, vous pouvez réaliser facilement votre propre disque de stationnement «Zone bleue».

Il vous suffit de :

- 1) Imprimer ces trois pages (face, cercle et dos) sur un papier rigide
- 2) Découper selon les pointillés
- 3) Percer un trou au centre, sur le repère
- 4) Assembler les trois éléments à l'aide d'une attache parisienne.

Vous pouvez aussi agrafez ou scotcher les coins afin d'assurer la fixation du disque.



Fabriquez votre disque de stationnement



La durée maximale de stationnement est indiquée sur les panneaux délimitant la zone bleue.

Ce disque doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement dans la zone réglementée.

**Votre véhicule
dépanné où que
vous soyez**

**Assistance
0 km en France
comme à
l'étranger***



*Pour les conditions et limites de la garantie présentée, se reporter au contrat ou se rapprocher de son conseiller.

Ce kit de stationnement vous est offert par :



* Pour les conditions, limites de garanties et disponibilités des offres présentées, plus d'informations sur groupama.fr ou se rapprocher de son conseiller.

** Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

Document édité en mai 2025 par Groupama Assurances Mutuelles, pour le compte des Caisse Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles, siège social : 8-10 rue d'Astorg 75383 Paris Cedex 08 - 343 115 135 RCS Paris. Entreprises régie par le code des assurances.

